

Quand le Pape est dépossédé de son domaine, les autres rois sentent leurs trônes s'ébranler et ceux qui possèdent ne sont plus certains que leur propriété ne sera pas envahie et usurpée. C'est ce qui a lieu encore aujourd'hui. Le Pape est dépossédé; aussi voit-on pérorer de toutes parts la propriété: les socialistes et les nihilistes apparaissent sur tous les points à la fois, menaçant la vieille Europe de bouleversements sociaux dont les récents tremblements de terre de l'Espagne ne nous offrent qu'une pâle et imparfaite image.

Pour que le principe de la propriété, disons mieux pour que tous les principes d'ordre, soient raffermis en Europe, il faut que le Pape rentre en possession de ses Etats.

La violation des droits temporels du Saint-Siège est universellement réprochée par l'enseignement chrétien; elle blesse non seulement toutes les lois de la justice, de l'ordre, de la propriété et de la souveraineté, mais elle offense en outre la vertu même de religion et constitue un outrage à la divinité: c'est à la fois un vol et un sacrilège.

De telles injustices ne peuvent rester sans réparation. Aussi n'en doutons pas, Pierre, ce revenant séculaire, reviendra de la captivité à la liberté, de la spoliation à la possession de ses biens; il sortira de sa prison pour remonter sur son trône.

Il reviendra, parce que les peuples et les rois eux-mêmes, sentant le besoin qu'ils ont de lui, ne restent plus sourds à ses plaintes et à ses gémissements. Encore que les passions aveugles se flattent de perpétuer sa captivité, la cause du Pontife Roi n'est déjà plus aussi délaissée qu'hier; elle éveille au cœur des peuples des sympathies ardentes; la justice reprend ses droits, et les âmes naguère encore indifférentes ou distraites frémissent d'indignation à la vue des entraves auxquelles se heurte l'autorité du Père commun des fidèles. Les catholiques commencent à parler plus haut et plus ferme pour la délivrance du Pape; ils se liguent, ils s'associent pour revendiquer ses droits. Et pendant que les savants, les juristes, les sommités sociales se remuent et entrent en pour parler avec les puissants et les forts pour faire rendre la liberté au Captif, lui-même ne s'abandonne pas: il élève sa voix pour dénoncer les indignes traitements qu'on lui fait subir, et sa parole retentit dans toute l'Eglise.

Et cette Eglise, voyant se prolonger la captivité de Pierre, prolonge aussi ses prières et ses supplications. Tandis que les princes et les rois sont à la veille peut être de négocier la restitution de Rome au Pape, l'Eglise militante ne cesse de négocier avec le ciel pour la délivrance de la Papauté.

Dieu entendra ces supplications, et l'événement justifiera une fois de plus cette parole qui résume l'expérience des siècles: "La Papauté doit être reine à Rome et toute autre place qu'un trône serait indigne d'elle."—*Annales Catholiques.*

Société d'industrie laitière—Au mois de novembre dernier, à sa réunion annuelle à St Hyacinthe, la Société d'industrie laitière, avait décidé de convoquer une réunion générale de ses membres, à Québec, pour le premier mercredi de la session. La session s'ouvrant le cinq mars prochain, la réunion annoncée aura donc lieu le onze mars,

Comme toujours, nous nous faisons un devoir de prier instamment tous ceux qui ont des intérêts directs et indirects dans l'industrie laitière, de ne pas manquer ces bonnes occasions de s'instruire qu'on leur offre.

La réunion du 11 mars prochain emprunte un intérêt particulier aux circonstances qui ont décidé la Société à assembler ses membres à Québec. L'enseignement agricole par les cercles et par les réunions publiques du genre de celle qui nous occupent a pris un caractère d'utilité indiscutable depuis quelques années. La société d'industrie laitière, depuis son établissement a reçu des adhésions importantes et nombreuses qui démontrent qu'on apprécie les résultats déjà obtenus; mais sa direction trouve que des milliers de personnes sont encore intéressées à la diffusion des connaissances pratiques qu'elle s'efforce de répandre dans le public. L'élan est donné pour arriver au but, mais il faut que la masse du public soit remuée et on a résolu de commencer par donner à nos députés une occasion de pousser à la roue.

Les progrès énormes et presque incroyables, nous osons le dire, que notre agriculture a fait depuis quelques années, grâce à l'industrie laitière, ne doivent pas s'arrêter; il y a encore du territoire non ouvert et des améliorations nécessaires à introduire, et c'est cette mine que veut exploiter la Société d'Industrie Laitière, et par son action propre et par celle des cercles agricoles, dont elle compte faire ses auxiliaires et dont elle veut encourager la création et assurer l'existence.

La réunion de Québec, sera donc doublement intéressante. Les détails de la fabrication du beurre et du fromage ne sont jamais négligés dans ces réunions; les fabricants y trouvent leur compte d'abord, mais ceux qui visent au développement des connaissances et à leur diffusion auront à Québec une occasion spéciale d'aviser aux moyens qui doivent être adoptés dans la poursuite de ce but patriotique.

La Société d'Industrie laitière obtient toujours pour ses membres des réductions de prix des compagnies de chemin de fer.

Nous engageons les personnes qui désirent se rendre à Québec à se faire inscrire comme membres, si elles ne l'ont déjà partie de la Société; la souscription est de \$1. Le secrétaire, M. J. de L. Taché, Notaire à St Hyacinthe, leur adressera les certificats qui donnent droit aux réductions du prix de passage.

Nous prions nos confrères en journalisme, et surtout ceux de la région de Québec, d'annoncer cette réunion du 11 mars prochain et d'inviter leurs lecteurs à y assister.

Nous croyons savoir que Messieurs Coulombe, Couture, Barnard, Archambault, l'abbé T. Montminy l'apôtre des cercles agricoles, et plusieurs autres feront des conférences à cette réunion.—*Communiqué.*

Les intérêts agricoles du Canada.—Nous recommandons à l'attention toute spéciale de nos lecteurs l'extrait intéressant qui suit d'un article du *London Times*:

Le 30 janvier 1884, la Chambre des Communes de la puissance du Canada a nommé un comité choisi pour étudier quels seraient les moyens les plus efficaces d'encouragement et de développement des intérêts agricoles du Canada, et ce comité,